

Paris, le 12 août 2025

Information aux porteurs de parts du FCP VEGA Global Care ISR

Codes ISIN :

Part R-C : FR00140021C3

Parts N-C : FR00140021D1

Part I-C : FR00140021E9

Part P-C : FR00140021F6

Nous informons les porteurs du fonds « VEGA Global Care ISR » (le « Fonds ») des modifications suivantes :

Précision apportée sur la prise en compte de critères ESG :

La prise en compte des critères ESG dans le processus d'investissement de l'OPCVM sert des objectifs multiples :

- Chercher à réduire l'impact négatif des investissements, notamment dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, voire à générer des impacts positifs,
- Identifier des opportunités d'investissement, en favorisant les secteurs et les sociétés qui s'adaptent ou contribuent à un monde en transition, **notamment en favorisant celles qui recherchent davantage de mixité au sein des organes de gouvernance et propice à faire évoluer leur comportement.**

Précisions concernant les principales incidences négatives (PAI) apportées au sein de l'annexe SFDR :

-Indication de la liste complète des impacts d'incidences négatives

-Explication du choix des principales incidences négatives (PAI - Principal Adverse Impact) sélectionnées

Suppression des commissions de mouvement

La date d'entrée en vigueur de ces modifications est le **8 septembre 2025**.

La documentation juridique du Fonds décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL et sur le site www.im.natixis.com

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International
43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
e-mail : clientservicingAM@natixis.com